

Médecin responsable de l'Information Médicale

Statut

Praticien Hospitalier

mi-temps pour la fonction de responsable DIM

Possibilité de cumul avec un autre mi-temps (selon la spécialité médicale) au sein de l'établissement

Etablissement

Centre Hospitalier Louis Pasteur –DOLE-

Dole (26 000 habitants) est la capitale historique du Jura, aujourd'hui sous-préfecture dynamique située à mi-chemin (50 km) de Dijon et de Besançon. Le centre hospitalier Louis Pasteur (CHLP) est l'établissement public de santé de premier recours d'une zone d'environ 100 000 habitants, située entre le nord Jura et le sud Côte d'Or. Son budget avoisine les 80 millions d'euros. Il a réalisé 26 000 séjours (RSS) en 2016. Environ 76 équivalents temps plein médicaux et 930 non médicaux y développent une offre de soins complète : accueil des urgences, spécialités médicales et chirurgicales, USIC et USC, gynécologie et maternité (2A), soins de suite, médecine physique et accueil des personnes âgées. 1 IRM et 1 scanner.

Le centre hospitalier fait partie du groupement hospitalier de territoire Centre Franche-Comté (11 établissements de santé, plus de 500 000 habitants) dont l'établissement support est le CHRU de Besançon.

Missions

L'ensemble des missions suivantes devra être assuré pour le compte du CHLP, sous l'autorité fonctionnelle du médecin de DIM de territoire :

- . Produire une information médicale exhaustive et de qualité en impliquant les praticiens de l'établissement et en confrontant, au besoin, l'information avec les dossiers médicaux et les fichiers administratifs
- . Conseiller les praticiens de l'établissement pour la production de l'information médicale, et veiller à l'efficacité et à la fluidité de cette production
- . Produire et exploiter des statistiques mensuelles permettant de suivre l'activité et la performance de l'établissement
- . Vérifier et valider l'information médicale nécessaire à la facturation de l'activité de l'établissement
- . Conseiller les instances et les responsables hospitaliers dans les domaines de l'efficacité médico-économique et de la qualité des soins, au besoin en produisant ou en contribuant à des études médico-économiques rétrospectives et prospectives
- . Veiller à la sécurité des données médicales, au respect de la confidentialité et du secret médical
- . Superviser le Département des Dossiers Médicaux.
- . Représenter le corps médical dans le projet du Dossier Patient Informatisé (DPI), participer aux réflexions sur les évolutions du DPI tant au niveau local que territorial.

Le Département d'Information Médicale

Le Département de l'Information Médicale (DIM) est à l'articulation des services médicaux et des services administratifs. Il a de multiples relations fonctionnelles, avec la direction, les chefs de pôles, les praticiens, la direction des finances, les cadres et secrétaires, le bureau des entrées et la direction des systèmes d'information.

Le codage est centralisé pour tous les secteurs d'activité MCO et SSR. L'équipe du Département de l'Information Médicale est composée de 5,5 ETP : 4 techniciens de l'information médicale, 1 secrétaire médicale dédiée à l'accompagnement du DPI et 0,5 ETP informaticien.

Compétences requises

Formation initiale de docteur en médecine, avec DES de santé publique, ou à défaut diplôme qualifiant dans le domaine de la santé publique et/ou de l'information médicale. Une expérience en tant que médecin DIM est souhaitable.

Savoirs

- Connaissance approfondie du PMSI et des nomenclatures pour le codage des activités médicales.
- Connaissances du fonctionnement général des établissements publics de santé et des groupements hospitaliers de territoire, et des principales réglementations en matière d'information médicale.
- Connaissance des spécificités et des contraintes liées aux systèmes d'information de santé et au traitement de données médicales.
- Maîtrise des logiciels PMSI, des analyses statistiques et des bases de données.

Savoir-être

- Rigueur, méthode et respect de la confidentialité
- Qualités relationnelles pour assurer une bonne coordination avec l'ensemble des professionnels de la structure.
- Capacité à animer une équipe ou un groupe projet.

Personne à contacter

M. Emmanuel LUIGI, Directeur

Tel : 03 84 79 80 02

Mail : direction.generale@ch-dole.fr

